



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Wallonie définit la liste des centres de vaccination pour le grand public

En Wallonie, 62 400 personnes ont pu à ce jour bénéficier de la première dose de vaccination contre le Covid-19. Il s'agit, depuis le 5 janvier, du personnel et des résidents des maisons de repos et, depuis le 18 janvier, du personnel hospitalier. La prochaine phase, qui concerne les résidents et le personnel des institutions d'hébergement des personnes en situation de handicap démarrera dans les prochains jours. Courant février, le personnel d'aide et de soin de première ligne, pourra à son tour se faire vacciner.

Ces phases seront ensuite suivies par la campagne de vaccination à destination du grand public en commençant (1) par les personnes de 65 ans et plus, (2) les personnes de 45 à 65 ans avec des risques de santé, et (3) celles qui exercent des fonctions essentielles (fonctions qui restent à définir en interfédéral).

A cet égard, la Wallonie franchit aujourd'hui une nouvelle étape importante en présentant la liste de l'ensemble des lieux de vaccination à destination de ces publics.

Cette liste a été établie afin de garantir une facilité d'accès au vaccin pour toutes et tous en Wallonie en tenant compte des spécificités géographiques, territoriales et de la densité de population des zones concernées. Tous les sites seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Concrètement, des centres fixes de vaccination et plusieurs centres itinérants seront déployés en Wallonie. 9 centres majeurs, de 10 lignes de vaccination, et 30 centres de proximité, de 2 lignes de vaccination, ont été identifiés tout comme les zones qui seront couvertes par les centres itinérants. Les lieux d'arrêt dans les villages et entités desservis par les centres itinérants seront fixés prochainement, en concertation avec les Gouverneurs de Province, pour coller au plus près des réalités locales.

A l'exception de Ronquières et Bierset qui ouvriront plus tôt pour la vaccination du personnel d'aide et de soin de première ligne, ces différents centres ouvriront leurs portes fin mars, sous réserve de livraisons en vaccins par les firmes pharmaceutiques.

Il s'agit désormais de mobiliser les équipes de vaccinateurs et les équipes logistiques au sein de ces centres. Une réflexion est par ailleurs initiée pour garantir l'accès à la vaccination aux personnes à domicile et en situation de grande dépendance.

CONTACTS PRESSE :

Sylvain Jonckheere | Porte-parole d'Elio DI RUPO

0495/74.97.40 – sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be

Stéphanie Wilmet | Porte-parole de Christie MORREALE

0479/44.25.36 – stephanie.wilmet@gov.wallonie.be

Valérie Sohie | Porte-parole d'Yvon ENGLERT

0489/56.77.65 – valerie.sohie@gov.wallonie.be